

Veille & territoires

#308 Bulletin du 21 avril 2022

Action sociale

► [La puissance de la proximité. Crise sanitaire, bonnes pratiques et innovations](#)

Emmanuelle Guillaume, Martial Dardelin, Bernard Foucaud et al.

Observatoire national de l'action sociale (Odas), avril 2022. 93 p.

La crise du Covid 19 et le premier confinement ont poussé de nombreux acteurs à réagir dans l'urgence et à innover. L'Odas a souhaité en tirer des enseignements en analysant une sélection de bonnes pratiques et initiatives inspirantes mises en œuvre par les collectivités locales et leurs partenaires pour faire face à la crise sanitaire, à partir du premier confinement.

► [L'étude](#)

Cœur de ville



► [Forum des solutions 2021-2022. La ville intergénérationnelle](#)

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Action cœur de ville, avril 2022. 58 p.

Le troisième cycle de conférences du Forum des solutions (2021-2022) a prolongé sa mission d'accompagnement des collectivités participant au programme Action cœur de ville (ACV), tout en s'élargissant aux collectivités signataires d'une opération de revitalisation de territoire (ORT), dont les communes retenues dans le cadre du programme Petites villes de demain (PVD).

Cette publication reflète le premier thème abordé au cours de ce troisième cycle de conférences : la ville intergénérationnelle. La parole est donnée aux porteurs de projets, qu'ils soient élus, techniciens ou concepteurs, mais aussi aux nombreux experts venus enrichir les débats. En s'appuyant sur des réalisations concrètes, les intervenants ont pu partager des outils et des méthodes éprouvées sur le terrain en faveur de la revitalisation des cœurs de ville. Dans les villes petites et moyennes, la ville intergénérationnelle est un enjeu de plus en plus prégnant, car ces villes sont déjà confrontées au vieillissement de leur population, au défi de l'attrait pour d'autres catégories, étudiants, actifs, familles et à la nécessité, dès lors, de construire du lien social intergénérationnel pour faire ville.

Démocratie locale

► [L'écoute des citoyens : levier de la confiance au service du projet départemental](#)

Fabien Bazin

Fondation Jean-Jaurès, avril 2022. 9 p.

Pour l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation et Solutions solidaires, Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre,

revient sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des intérêts des citoyens dans la conduite des politiques publiques. Il a notamment mis en place le dispositif « Imagine la Nièvre » dans son département.

Finances

► [Finances : adapter la fiscalité foncière aux enjeux de demain](#)

Intercommunalités, n° 270, avril 2022. Dossier pp. 8-17

Quel panorama peut-on dresser aujourd'hui de la fiscalité sur le foncier et les biens immobiliers ? Comment s'articule-t-elle avec les politiques conduites par les collectivités locales pour piloter et financer leur développement ? Dans quelle mesure permet-elle de répondre aux nouveaux défis, notamment écologiques, imposant une réduction des consommations foncières et donc une limitation des assiettes fiscales ?

Foncier

► [Quand la terre agricole passe aux mains des multinationales](#)

Lucile Leclair (Invitée)

France Culture, émission "Les enjeux territoriaux", 6 avril 2022. 14 mn

De plus en plus de terres sont rachetées par de grands groupes industriels de l'agroalimentaire ou du secteur de la cosmétique. Des fermes Auchan, des élevages Fleury-Michon, des champs Chanel : dans toutes les régions de France, tous les secteurs sont concernés par cette contre-révolution foncière. Depuis les années 2010, l'accaparement des terres sévit. Un phénomène invisible : "il n'y a pas d'enseigne, pas de marques dans le paysage agricole, explique-Lucile Leclair, journaliste, auteure du livre du livre Hold-up sur la terre. "Sur les 26 millions d'hectares de terres agricoles en France aujourd'hui, nous ne savons pas quel est le pourcentage qui est détenu par des groupes."

► [Planifier l'urbanisation nouvelle en communes rurales : stratégies réglementaires d'élus locaux franciliens](#)

Romain Melot et Camille Le Bivic

Fonciers en débat, avril 2022

Cet article porte sur les pratiques de planification de l'urbanisation nouvelle dans les municipalités rurales sous influence métropolitaine. En Ile-de-France, si la majeure partie des terres artificialisées sont concentrées dans les espaces dits périurbains, la consommation de terres s'accélère plus rapidement dans les communes rurales (Basciani-Funestre et al. 2011). Les territoires ruraux sous influence métropolitaine concentrent à la fois des enjeux de production de logements et de préservation des espaces agricoles et naturels. Face à ces enjeux, les politiques nationales définissent de plus en plus des objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre, à l'image de l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) et de la récente loi « Climat et Résilience » (22 août 2021) (Claron et al. 2021). Dans ce contexte, comment les instruments locaux de planification sont-ils mobilisés par les élus et techniciens de ces communes ? Comment les pratiques locales de planification spatiale orientent-elles les processus d'urbanisation ?

Ingénierie territoriale

► [L'ingénierie territoriale - Une aubaine pour les territoires \(et pour la France !\)](#)

SCET, avril 2022. 27 p.

Après avoir rappelé le contexte de crise économique puis de rebond, l'étude décrit notamment les mécanismes d'appui aux territoires les plus en demande mis en place par la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), tels que le programme Action cœur de ville ou encore Petites Villes de demain.

L'étude identifie quatre idées pour aller au-delà de la situation actuelle et renforcer de manière profonde la capacité des territoires à réussir leurs projets de développement, et donc à contribuer à la dynamique économique française :

- Systématiser les poches de financement public, au sein des programmes de type plan de relance, dédiées à ce type d'ingénierie
- Financer des équipes mutualisées entre territoires dotés de manière hétérogène en termes de compétences

- Mobiliser des ressources humaines publiques, notamment au sein de la fonction publique d'Etat
- Mettre en œuvre des dispositifs de montée en compétence, de formation et d'animation des agents territoriaux

Logement

► [Figures et politiques du logement](#)

Philippe Panerai, Julien Damon, Philippe Estèbe, Daniel Béhar et al.

***Tous urbains*, n° 33, 2021/1 (en ligne avril 2022). pp. 3-89**

Dans ce dossier thématique, les auteurs proposent leur analyse sur les figures urbaines et sociales que produisent les politiques (publiques ou privées) du logement. La première partie du dossier examine trois figures emblématiques du logement en montrant comment elles se situent au carrefour de l'histoire économique et sociale, des formes urbaines et des modes de sociabilité. La seconde partie du dossier explore certaines conséquences sociales et spatiales des politiques du logement.

Lutte contre les discriminations

► [Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois](#)

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne et al.

***Revue d'économie régionale & urbaine*, 2022/0 (Prépublication)**

Cette étude exploite le premier test de discrimination sur le marché du travail réalisé à l'échelle de l'ensemble des entreprises d'un territoire fin : l'Avesnois, qui correspond à un arrondissement administratif de 230 000 habitants. Sur ce territoire particulier et dans le contexte exceptionnel d'une situation économique déprimée, les auteurs ne détectent pas de discrimination selon l'origine aux seuils usuels de significativité statistique, mais identifient un effet de stigmatisme associé à un lieu de résidence dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Métropoles

► [Les métropoles et leurs périphéries. Comment renforcer les coopérations au bénéfice de tous ?](#)

Mélina Herenger, Alain Crémont, Olivier Engrand, Frédéric Le Roux, Alexandre Coulondre, Philippe Ansel (Intervenants)

Institut Paris Région, 25 mars 2022. Vidéo 89 mn

Bien intégrées à l'économie mondialisée et aux flux d'échanges, les métropoles concentrent la création de richesses, les activités tertiaires supérieures, la finance, la R&D et l'innovation. On estime aujourd'hui qu'à elles seules, les 10 plus grandes régions urbaines réalisent 40 % de la croissance mondiale et produisent 70 à 80 % des technologies. Pour autant, si les métropoles sont les grandes gagnantes de la mondialisation, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les potentiels effets néfastes du fait métropolitain sur la cohésion sociale et territoriale entre les métropoles et leurs périphéries plus éloignées. Aujourd'hui encore, de nombreux territoires périphériques, périurbains, ruraux ne bénéficient pas suffisamment des retombées et présentent un risque réel de décrochage social et territorial. Comment organiser et structurer les coopérations inter-territoriales entre les métropoles et leurs périphéries ? Quelles politiques publiques déployer ? Quelle place pour les initiatives privées et le monde de l'entreprise dans cette nouvelle gouvernance à construire ?

Paysage

► [Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère](#)

CGEDD, Brigitte Baccaïni, Serge Brentrup, Jean-Pierre Thibault

***Rapport*, n° 013812-01, mars 2022. 134 p.**

Le rapport propose un « plan national d'actions ». La mission a privilégié, dans ses propositions, une « sensibilisation » des élus à l'approche paysagère aussi large que possible et a bâti ses recommandations sur un socle de connaissances rendant compte de

l'état d'esprit actuel des élus quant à leur vision, leur usage, leurs projets et leurs attentes de l'approche paysagère. Elle a diligenté une enquête en ligne auprès des élus et mené des entretiens avec une quarantaine d'entre eux. L'enquête fait ressortir que le paysage est très majoritairement assimilé, pour 65% des élus ayant répondu, à « un cadre de vie agréable ». Si les visions négatives du paysage (« contrainte » ou « uniformisation / banalisation ») sont quasiment absentes des réponses recueillies, les élus sont en revanche peu nombreux (11%) à assimiler le paysage à un « projet de territoire ». Pour les élus interrogés, les interventions sur le paysage doivent être menées à des échelles très locales. Sur les compétences à solliciter en matière paysagère, les élus mettent en tête les services de l'État, puis viennent les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) suivis par leurs propres services techniques.

Prospective territoriale

► [Quels centres villes à l'horizon 2040. Recueil des travaux](#)

Agence Hauts-de-France 2020-2040, Collège de prospective, mars 2022. 220 p.

Les centres villes français sont soumis depuis plusieurs années à une triple mutation : transformation de l'offre commerciale (e-commerce, évolution des attentes des consommateurs, développement du low-cost...), évolution de la notion de chef-lieu (rationalisation des cartes administratives, judiciaires ou hospitalières...) et périurbanisation croissante de l'habitat et des commerces, mais aussi des services administratifs, des équipements sportifs ou culturels, des lieux de santé... Ces mutations entraînent une dilution de la centralité qui fragilise les centres villes, leur dynamique commerciale et leur attractivité résidentielle. Cette vulnérabilité est particulièrement élevée dans les centres villes et centres-bourgs de la région Hauts-de-France, où elle se traduit par une vacance commerciale et résidentielle forte. Dès 2019, la Région Hauts-de-France a souhaité mettre en place une réflexion prospective sur l'avenir des centres villes pour les vingt prochaines années. Ce travail a été confié à l'Agence Hauts-de-France 2020-2040. Le collège de prospective s'est attaché à étudier l'ensemble des centres villes, sans critère de taille de la commune. Il fait ressortir des « défis », à l'adresse des décideurs locaux, qu'il a regroupés en cinq grandes familles : attirer les résidents, capter les flux, gérer les déplacements, impliquer les usagers et anticiper le changement climatique.

► [Le rapport](#) ► [La synthèse](#)

Résilience

► [Depuis 30 ans, les crises successives font diverger les trajectoires économiques des territoires](#)

Magali Talandier et Yatina Calixte

***The conversation*, avril 2022**

Les périodes de ralentissement économique de 1993, de 2008 ou bien encore de 2020 ont eu des impacts territoriaux différenciés, que ce soit aux échelles nationales ou locales. Même si les facteurs explicatifs de chacune de ces crises sont très différents, elles ont contribué à une recomposition des trajectoires de développement local. Face à ces chocs et aux incertitudes pour les années à venir, la notion de la résilience s'est peu à peu imposée dans les analyses économiques pour désigner la capacité d'un système à faire face à un choc passé, présent ou à venir.

Territoires

► [Sur le pourtour de la Normandie, des territoires de frange ouverts aux influences extrarégionales](#)

Insee, Jonathan Brendler, Jérôme Follin, Thibaut Louza

***Insee Analyses Normandie*, n° 101, mars 2022. 4 p.**

La Normandie est limitrophe de cinq autres régions : Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Île-de-France et Hauts-de-France. L'importance des relations interrégionales au sein des territoires situés de part et d'autre de la limite de la région Normandie permet de les qualifier de territoires de « frange ». Se déployant sur une surface de 10 000 km², ils représentent un cinquième du territoire de la Normandie et rassemblent 15 % de sa population. Dans ces espaces, plus d'un cinquième des actifs en emploi traverse la limite

régionale pour aller travailler. Dans l'ensemble, les territoires de frange se caractérisent par une plus grande ruralité qu'en moyenne régionale. Ce « corridor » territorial ne fonctionne pas de façon homogène et il est possible d'en distinguer huit sous-ensembles. Certaines parties présentent un relatif équilibre en termes de répartition de la population de chaque côté de la limite régionale, tandis que pour d'autres les rapports sont plus asymétriques. Enfin, certains secteurs des franges semblent « faire territoire » dans la mesure où leur marché du travail notamment fonctionne de manière relativement intégrée et autonome, tandis que d'autres sont soumis à des influences externes plus lointaines et diffuses.

Transports

► **Voyager bas carbone. Pouvoir voyager en 2050**

Dans le cadre du Plan de transformation de l'économie française (PTEF)

Shift Projet, avril 2022. 151 p.

Le transport des voyageurs, avec celui des marchandises, fait partie des secteurs les plus dépendants au pétrole. 85 % des distances parcourues par les Français pour leurs voyages le sont grâce à des carburants fossiles (essence, diesel, kérosène). Comment transformer en profondeur la mobilité longue distance pour le rendre résilient aux chocs climatiques et énergétiques tout en conservant le plaisir de voyager ? L'équipe du Shift Projet présente leurs recommandations à travers ce rapport concernant l'avenir des mobilités, notamment des voyages longue distance.

► [Le rapport](#) ► [La synthèse](#)

► **Infrastructures de transport : vers le futur et le durable !**

Institut Montaigne, avril 2022. 115 p.

L'ambition de ce rapport est d'esquisser les mesures indispensables pour engager la transition énergétique dans le secteur des transports dans les cinq ans à venir. L'urgence et les ruptures nécessaires appellent un changement d'approche. Les politiques d'infrastructures doivent s'inscrire prioritairement dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, avec une approche multimodale fondée sur les usages et les besoins, et une attention particulière portée aux questions d'équité sociale et territoriale.

► [Le rapport](#) ► [La synthèse](#)

Agence nationale de la cohésion des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille

>> **S'abonner au bulletin : [accès direct à l'encart d'inscription](#)**

>> **Nous contacter : veille.anct@anct.gouv.fr**

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | Service communication - 20, avenue de Ségur - TSA 10717 - 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

